Titre professionnel « Formateur pour adultes »
Accompagnement à la VAE Post-Recevabilité

Référence : FPAVAE

Eligible au CPF

Lieu

Salle proche de votre domicile

Coût de la Formation

Aucun frais. Prise en charge intégrale

Modalités d'accompagnement

Le rôle de l'accompagnateur consiste à aider le candidat à décrire et analyser les situations de travail vécues, à prendre de la distance par rapport à ses différentes expériences, à structurer et organiser son dossier de VAE, enfin à préparer son entretien avec le jury de certification. Pour cela, il dispose d'outils et d'une méthodologie d'accompagnement adaptés et propre à la VAE.

Animation

Accompagnateur formé

Conseil et inscription

Mélody Lys : 01.64.19.36.13
m.lys@rebondir-formation.fr

Durée de l'accompagnement

24h répartie entre atelier et entretien individuel

Dates

A planifier avec REBONDIR

Public visé

Candidat recevable à la validation des acquis de l'expérience en vue d'obtenir la certification « formateur pour adultes ».

Prérequis : Avoir obtenu la recevabilité auprès de la DDETS de votre département.

Pour cela il faut remplir le CERFA et joindre votre pièce d'identité, CV diplômes attestation employeur qui démontre à minima 1 an d'expérience et les missions confiées correspondant au référentiel de certification.

Objectifs de l'accompagnement

À l'issue du module d'accompagnement, le candidat sera en capacité de démontrer ses compétences acquises par l'expérience devant un jury de certification, pour obtenir le titre à finalité professionnelle.

Compétences :

- Mettre en évidence ses compétences à partir d'une expérience.
- Formaliser et verbaliser sa pratique en décrivant des situations de travail.
- Préparer l'entretien avec le jury de certification.
- Démontrer ses compétences professionnelles.
- Mettre en évidence sa posture professionnelle : autonomie, organisation, communication, anticipation et convivialité.
- Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles et linguistiques.
- S'auto-questionner, s'auto-expliciter, s'auto-informer, donner du sens à son action, se remettre en question, s'auto-valoriser.

Modalité d'évaluation :

Les évaluations de la progression sont effectuées au cours de l'accompagnement. L'évaluation de la satisfaction des stagiaires est réalisée en fin d'accompagnement.